

Image not found or type unknown



terrain de bmx sur zone agricole interdit?

Par **armanddd**, le **09/12/2008** à **18:01**

je suis un pratiquant du vélo bmx et je voudrais construire un terrain de vélo a des fins personnelles et privées sur un terrain m'appartenant.

Mais ce terrain est en zone agricole je voudrais savoir quels sont mes droits.

puis-je utiliser un tractopelle?

est-ce que la hauteur des bossestrous est elle reglementée?

dois-je demander une autorisation a la mairie?

voila quelques questions qui me tracassent

je n'ai trouvé aucun article dans le code de l'urbanisme a ce sujet. je suis étonné que le voisin est le droit de me l'interdire si quelqu'un peut m'éclairer...

merci de vos réponses.